

Séance du 25 Novembre 2021

Délibération n° D2021-051

| Nombre de Membres | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 19 | 19 | 19 |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 19 Novembre 2021 |

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq novembre, à Vingt-en-une heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Didier CADAUX, Maire**

Présents : ARIZA Emmanuelle, BEAUMONT Yvon, BERNARD Jean-Luc, CADAUX Didier, CARNAC Alain, CARRIERE Edith, CHUREAU Esther, DELMAS Corinne, EGEA Frédéric, FAGES Christine, GALTIER Samuel, GAUFFRE Christian, LEPETIT Philippe, MUYS Elisabeth, THOMAS Remi et VICENTE Florian.

Excusé(s) : CARRIERE Philippe (pouvoir à EGEA Frédéric), FORT Dominique (pouvoir à MUYS Elisabeth), LOPEZ Emilie (pouvoir à DELMAS Corinne)

Absent(s) :

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme DELMAS Corinne ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e), pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet de la délibération : Budget Lotissement 2021 : Décision modificative n°01

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que pour permettre la prise en charge de la facture du géomètre correspondant à un document modifiant le parcellaire cadastral section AA n° 615 pour la vente à Mme KUESSNER, il conviendrait d'adopter la décision modificative suivante :

Section de Fonctionnement : virement de crédits

| | | | | |
|-----------------|--------------|--------|-----------------------------|---------|
| Dépenses | Chapitre 011 | C/6045 | Achats d'études (terrains) | - 130 € |
| Recettes | Chapitre 77 | C/774 | Subventions exceptionnelles | + 130 € |

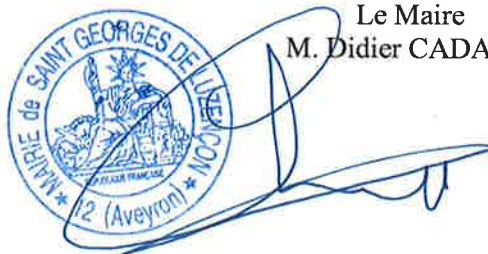
Où cet exposé, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

adopte, cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Saint-Georges-de-Luzençon
Le 25 Novembre 2021

Pour extrait conforme,
Le Maire
M. Didier CADAUX



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Lotissement 2021 : Décision modificative n°01

.....
Date de décision: 25/11/2021

Date de réception de l'accusé 29/11/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20211125_051

Identifiant unique de l'acte : 012-211202254-20211125-20211125_051-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

Document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DOCBUDG-21120225400119-012049-DM1-2021-29112021.xml (99_BU-012-211202254-20211125-20211125_051-BF-1-1_1.xml)

Annexe : DELIB-D2021-051_DM1 budget LOTISS.pdf (70_DE-012-211202254-20211125-20211125_051-BF-1-1_2.pdf)

DELIB D2021-051